

# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

49 indicateurs



[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/)

Version  
numérique  
interactive



Ministère de l'Éducation  
nationale, de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche  
Direction générale de  
l'enseignement supérieur et  
de l'insertion professionnelle  
Direction générale de la  
recherche et de l'innovation  
Service de la coordination des  
stratégies de l'enseignement  
supérieur et de la recherche  
Sous-direction des  
systèmes d'information et  
des études statistiques  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directrice de la publication**  
Isabelle Kabla-Langlois

**Rédacteur en chef**  
Emmanuel Weisenburger

#### **Auteurs**

Feres Belghith  
Marc Bideault  
Julien Calmand  
Joëlle Chazal  
Fabienne Corre  
Jean-Pierre Dalous  
Laurence Dauphin  
Catherine David  
Aurélie Demongeot  
Christophe Dixte  
Laurent Fauvet  
Odile Ferry  
Samuel Fouquet  
Zoé Friant  
Joëlle Grille  
Christophe Jagers  
Martine Jeljou  
Aline Landreau-Mascao  
Frédéric Laurent  
Françoise Laville  
Béatrice Le Rhun

Isabelle Maetz  
Boris Ménard  
Stéphane Montenache  
Virginie Mora  
Claudette-Vincent Nisslé  
Sylvaine Péan  
Laurent Perrain  
Danielle Prouteau  
Justin Quemener  
Chris Roth  
Marguerite Rudolf  
Frédérique Sachwald  
Marie-Laure Taillibert  
Anna Testas  
Fanny Thomas  
Odile Wolber

**Maquettiste (version papier)**  
Corinne Jadas

**Impression**  
Ovation

The background features a dark blue gradient with several overlapping, semi-transparent circles of varying shades. Scattered throughout the scene are numerous small, light-colored geometric shapes, including squares and circles, in shades of yellow, purple, and white, creating a starry or abstract pattern.

# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

# Sommaire

## enseignement supérieur

01	p 12	la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 14	la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 16	l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
05	p 20	les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 24	le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	les évolutions de l'enseignement supérieur depuis 50 ans : croissance et diversification
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10	p 30	le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12	p 34	l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : la santé des étudiants
15	p 40	la vie étudiante : logement, indépendance et niveau de vie
16	p 42	parcours et réussite des étudiants entrés par les filières STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20	p 50	le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	reprise d'études et insertion
24	p 58	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
25	p 60	la parité dans l'enseignement supérieur

# recherche

- 26 p 62 l'effort de recherche et développement en France
- 27 p 64 les dépenses intérieures de recherche et développement
- 28 p 66 la recherche et développement par catégorie d'entreprises
- 29 p 68 les dépenses de recherche des principaux organismes publics
- 30 p 70 le financement des activités de recherche et développement de la recherche publique
- 31 p 72 le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
- 32 p 74 le financement de la R&T par les collectivités territoriales
- 33 p 76 les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
- 34 p 78 le financement et l'exécution de la R&D en France et dans les entreprises
- 35 p 80 les moyens humains de la recherche et développement
- 36 p 82 la parité dans la recherche
- 37 p 84 les chercheurs en entreprise
- 38 p 86 le doctorat et les docteurs
- 39 p 88 l'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010
- 40 p 90 les Jeunes Entreprises Innovantes
- 41 p 92 la R&D en biotechnologie dans les entreprises
- 42 p 94 la R&D en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
- 43 p 96 la recherche en environnement
- 44 p 98 innovation technologique et recherche publique
- 45 p 100 la place de la France dans le 7<sup>e</sup> PCRDT
- 46 p 102 les publications scientifiques de la France
- 47 p 104 le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
- 48 p 106 la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
- 49 p 108 la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

Les étudiants entrés en première année de Licence en 2009 obtiennent un peu moins souvent la Licence en trois ans que ceux entrés en 2005 (- 1,7 point). La réussite en 3 ou 4 ans, en revanche, reste stable, à près de 40 %. En Master, 47 % des étudiants obtiennent leur diplôme en deux ans et 57 % en trois ans, ce qui représente une hausse de huit points en quatre ans.



eesr.fr/8/ES/17

Le suivi du parcours d'une cohorte d'étudiants entrants en première année de Licence (L1) en 2009-2010 montre que plus de la moitié d'entre eux sont toujours inscrits en Licence deux ans après (tableau 01). Ils sont un tiers à poursuivre en L3, tandis que moins d'un quart d'entre eux redoublent en L2 ou parfois en L1. Quatre étudiants sur dix ne sont plus inscrits dans une formation universitaire à la troisième année d'observation, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils ont arrêté leurs études (ils peuvent par exemple s'être réorientés en STS ou poursuivre leurs études dans une école). Très peu se sont réorientés vers une autre formation universitaire (environ 4 %), majoritairement en IUT.

Le parcours des étudiants en Licence varie sensiblement selon leurs caractéristiques scolaires : deux tiers des étudiants issus d'un baccalauréat général sont toujours inscrits en Licence trois ans après leur inscription en L1, et près de quatre sur dix sont inscrits en troisième année de Licence. Les étudiants provenant des séries technologiques et professionnelles sont moins nombreux à poursuivre en Licence (respectivement 28 % et 15 %). De fait, ils sont très peu à s'inscrire en troisième année de Licence : environ 11 % parmi les bacheliers technologiques et 4 % parmi les bacheliers professionnels.

Le bilan du parcours suivi par les inscrits en Licence montre que la réussite en 3 ans est en diminution entre les cohortes 2005 et 2009, passant de 28 % à 26 %. Cette baisse résulte à la fois d'un accroissement de la proportion de bacheliers technologiques et professionnels, et d'une baisse du taux de réussite des bacheliers généraux. Cependant, la réussite en quatre ans reste stable, à près de 40 %, de même que la réussite en cinq ans (44 %) (tableau 02). Les résultats diffèrent

fortement selon le parcours antérieur des étudiants : 33 % des bacheliers généraux ont eu leur licence en trois ans, pour seulement 7 % des bacheliers technologiques et 3 % des bacheliers professionnels. Au bout de 5 ans, ces taux sont respectivement de 53 %, 17 % et 5 %.

La réussite des étudiants inscrits en Licence professionnelle est élevée : 88 % d'entre eux obtiennent leur diplôme en un an (graphique 03). Ce sont les lauréats d'un DUT qui réussissent le mieux. Ceux qui n'étaient pas scolarisés l'année précédente et ont repris des études affichent la moins bonne réussite, même si celle-ci reste forte (85 %). Au final, au bout de deux ans, la réussite en Licence professionnelle s'élève à 90 %.

Près des trois quarts des lauréats d'une Licence générale poursuivent leurs études à l'université l'année suivante en Master (graphique 04) mais la situation est contrastée d'une discipline à l'autre. En Droit, 87 % poursuivent en Master et près de 80 % en Sciences. En revanche, les poursuites en Master sont moins élevées dans les autres disciplines (entre 64 et 71 %).

Parmi les inscrits en première année de Master (M1) en 2009-2010, 55 % poursuivent l'année suivante en M2 et 16 % redoublent leur année de M1 (graphique 05). Les autres quittent le Master, qu'ils aient ou non validé la première année. Certains se réorientent vers une autre formation universitaire (6 %), mais le plus souvent ils quittent l'université (23 %), qu'ils continuent ou non leurs études dans une autre voie. Au total, 47 % des étudiants inscrits initialement en Master le réussissent en deux ans. Le taux de réussite en trois ans, égal à 57 %, a augmenté de 8 points par rapport à ceux qui étaient inscrits en maîtrise ou M1 en 2005-2006.

Les fichiers SISE (Système d'Information sur le Suivi des Étudiants) recensent les inscriptions administratives des étudiants (qui peuvent dans certains cas ne s'être jamais présentés dans leur formation ou avoir abandonné très rapidement), ainsi que leurs résultats aux sessions d'examens.

L'étude de la réussite en Licence est réalisée à partir de cohortes d'étudiants primo-entrants en L1. Leur parcours est suivi durant cinq années et permet d'estimer le niveau de réussite de chaque cohorte au diplôme de Licence.

La réussite en Licence professionnelle est un indicateur longitudinal. Elle est calculée à partir d'une cohorte d'inscrits pour la première fois dans cette formation en 2010-2011. Ces entrants sont suivis deux années de suite. La formation suivie l'année précédente est recherchée dans les fichiers SISE et Scolarité des inscrits en 2009-2010.

La part des inscrits en première année de Master qui obtiennent leur diplôme en deux et trois ans est appréhendée à partir du suivi durant trois années consécutives d'une cohorte d'inscrits en M1 en 2009-2010.

L'étude porte sur l'ensemble des universités françaises (y compris le grand établissement de Lorraine) ainsi que les CUFR.

Sources : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.  
Champ : France entière.

## 01 Devenir la troisième année des entrants en L1 en 2009-2010 selon le baccalauréat d'origine (en %)

France entière

	Bacheliers généraux	Bacheliers technologiques	Bacheliers professionnels	Ensemble des bacheliers
<b>Poursuivent en licence</b>	<b>62,9</b>	<b>27,7</b>	<b>14,7</b>	<b>53,3</b>
3 <sup>e</sup> année de Licence (générale ou professionnelle)	37,8	10,5	3,8	30,6
2 <sup>e</sup> ou 1 <sup>e</sup> année de Licence	25,1	17,2	10,8	22,7
<b>Se sont réorientés à l'université</b>	<b>4,3</b>	<b>2,3</b>	<b>0,8</b>	<b>3,7</b>
en IUT	2,4	1,7	0,4	2,2
dans d'autres formations universitaires	1,8	0,6	0,4	1,5
<b>Ne sont plus inscrits à l'université</b>	<b>32,8</b>	<b>70,0</b>	<b>84,6</b>	<b>43,0</b>

62,9 % des étudiants issus d'un bac général sont toujours inscrits en Licence à la 3<sup>e</sup> année d'observation de la cohorte. 37,8 % sont inscrits en 3<sup>e</sup> année de Licence (générale ou professionnelle).

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

## 02 Évolution de la réussite en trois, quatre et cinq ans en Licence (en %)

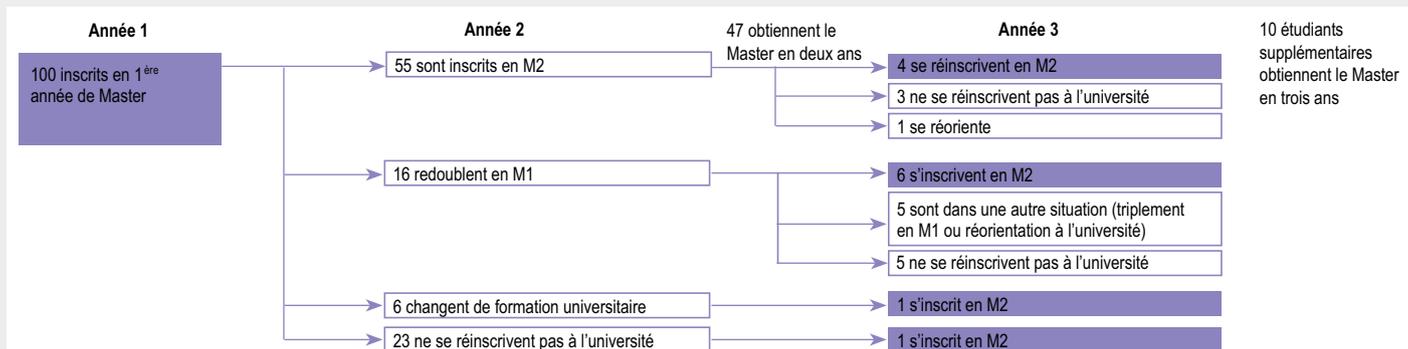
France entière

	Effectif de la cohorte	Réussite en 3 ans (en %)	Réussite en 4 ans (en %)	Réussite en 5 ans (en %)
Cohorte 2005	178 840	27,9	11,7	4,4
Cohorte 2006	172 200	27,9	11,5	4,7
Cohorte 2007	160 086	27,0	11,9	5,2
dont bacheliers généraux	152 557	27,3	12,0	5,2
technologiques	120 145	32,9	13,8	5,8
professionnels	25 713	7,3	6,2	3,6
Cohorte 2008	6 699	2,7	1,9	0,8
Cohorte 2009	155 509	27,2	12,4	(1)
Cohorte 2010	168 468	26,2	(1)	(1)

(1) Les résultats aux diplômes de la session 2013 n'étant pas encore connus, les données ne sont pas disponibles.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

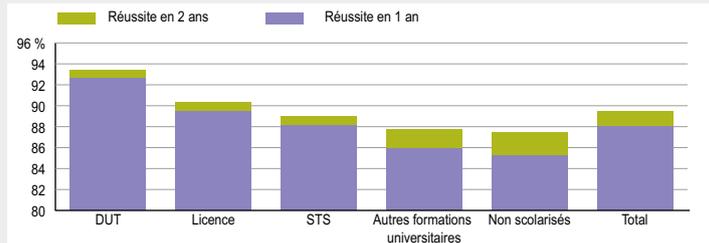
## 05 Devenir des inscrits en M1 en 2009-2010 (en %)



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

## 03 Réussite en 1 ou 2 ans en Licence professionnelle des étudiants inscrits en 2010-2011 selon la formation suivie l'année précédente (en %)

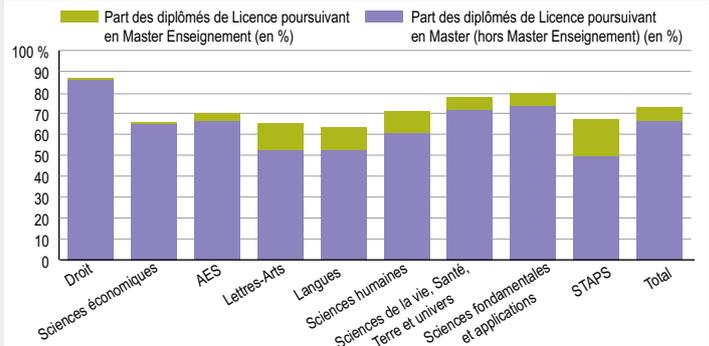
France entière



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.

## 04 Part des titulaires d'une Licence générale en 2011-2012 poursuivant en Master et Master enseignement suivant la discipline d'obtention de la Licence (en %)

France entière



Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES.



# table des sigles et abréviations

<b>ACOSS</b> : Agence centrale des organismes de sécurité sociale.	<b>CNES</b> : Centre national d'étude spatiale.
<b>ADEME</b> : Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie.	<b>CNRS</b> : Centre national de la recherche scientifique.
<b>AES</b> : [Filière] Administrative économique et sociale.	<b>CNU</b> : Conseil national des universités.
<b>ALS</b> : Allocation de logement à caractère social.	<b>COM</b> : Collectivités d'outre-mer.
<b>ANDRA</b> : Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs.	<b>CPER</b> : Contrat de projet État-Région.
<b>ANR</b> : Agence nationale de la recherche.	<b>CPES</b> : Classe préparatoire aux études supérieures.
<b>ANRS</b> : Agence nationale de recherche sur le SIDA et les hépatites virales.	<b>CPGE</b> : Classe préparatoire aux grandes écoles.
<b>APL</b> : Aide personnalisée au logement.	<b>CROUS</b> : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires.
<b>ASU</b> : Administration scolaire et universitaire.	<b>CSTB</b> : Centre scientifique et technique du bâtiment.
<b>ATER</b> : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche.	<b>CTRS</b> : Centre thématique de recherche et de soin.
<b>ATSS</b> : [Personnels] Administratifs, techniques, de service, de santé et sociaux.	<b>CUFR</b> : Centre universitaire de formation et de recherche.
<b>AUUAU</b> : Allocation unique d'aide d'urgence.	<b>DAEU</b> : Diplôme d'accès aux études universitaires.
<b>BCS</b> : Bourses sur critères sociaux.	<b>DCG</b> : Diplôme de comptabilité et gestion (ex-DPECF).
<b>BEP</b> : Brevet d'études professionnelles.	<b>DEA</b> : Diplôme d'études approfondies.
<b>BRGM</b> : Bureau de recherches géologiques et minières.	<b>DEG</b> : Droit, économie, gestion.
<b>BTS</b> : Brevet de technicien supérieur.	<b>DERD</b> : Dépense extérieure de recherche et développement.
<b>BTS</b> : Brevet de technicien supérieur agricole.	<b>DERDE</b> : Dépense extérieure de recherche et développement des entreprises.
<b>CAP</b> : Certificat d'aptitude professionnelle.	<b>DESCF</b> : Diplôme d'études supérieures comptables et financières.
<b>CBPRD</b> : Crédits budgétaires publics de R&D.	<b>DEPP</b> : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.
<b>CEA</b> : Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives.	<b>DESS</b> : Diplôme d'études supérieures spécialisées.
<b>CEPA</b> : Classification des activités et dépenses de protection de l'environnement.	<b>DEUG</b> : Diplôme d'études universitaires générales.
<b>Céreq</b> : Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications.	<b>DEUST</b> : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques.
<b>CFA</b> : Centre de formation d'apprentis.	<b>DGCL</b> : Direction générale des collectivités locales.
<b>CHU</b> : Centre hospitalier universitaire.	<b>DGESIP</b> : Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle.
<b>CIFRE</b> : Convention industrielle de formation par la recherche.	<b>DGESCO</b> : Direction générale de l'enseignement scolaire.
<b>CIR</b> : Crédit d'impôt recherche.	<b>DGFIP</b> : Direction générale des finances publiques.
<b>CIRAD</b> : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement.	<b>DGRH</b> : Direction générale des ressources humaines.
<b>CITE</b> : Classification internationale type des enseignements (UNESCO).	<b>DGRI</b> : Direction générale de la recherche et de l'innovation.
<b>CLCC</b> : Centre de lutte contre cancer.	<b>DIE</b> : Dépense intérieure d'éducation.
<b>CNAF</b> : Caisse nationale d'allocations familiales.	<b>DIEO</b> : [Personnels de] Direction, d'inspection, d'éducation et d'orientation.
<b>CNAM</b> : Conservatoire national des arts et métiers.	<b>DIRD</b> : Dépense intérieure de recherche et développement.
	<b>DIRDA</b> : Dépense intérieure de recherche et développement des administrations.

**DIRDE** : Dépense intérieure de recherche et développement des entreprises.

**DNB** : Diplôme national du brevet.

**DNRD** : Dépense nationale de recherche et développement.

**DNRDA** : Dépense nationale de recherche et développement des administrations.

**DNRDE** : Dépense nationale de recherche et développement des entreprises.

**DNTS** : Diplôme national de technologie spécialisée.

**DOM** : Département d'outre-mer.

**DRT** : Diplôme de recherche technologique.

**DSCG** : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion.

**DUT** : Diplôme universitaire de technologie.

**ENS** : École normale supérieure.

**EPA** : Établissement public à caractère administratif.

**EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale.

**EPSCP** : Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

**EPIC** : Établissement public à caractère industriel et commercial.

**EPST** : Établissement public à caractère scientifique et technologique.

**ES** : Économie et social.

**ESA** : Agence spatiale européenne.

**ETI** : Entreprises de taille intermédiaire.

**ETP** : Équivalent temps plein.

**EUMETSAT** : Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques.

**FNAU** : Fond national d'aide d'urgence.

**FSDIE** : Fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes.

**HDR** : Habilitation à diriger des recherches.

**HCRES** : Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

**IAE** : Institut d'administration des entreprises.

**IEP** : Institut d'études politiques.

**IFREMER** : Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer.

**IFSTTAR** : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux.

**IFSI** : Institut de formation en soins infirmiers.

**INALCO** : Institut national des langues et civilisations orientales.

**INCA** : Institut national du cancer.

**INED** : Institut national d'études démographiques.

**INERIS** : Institut national de l'environnement industriel et des risques.

**INP** : Institut national polytechnique.

**INPI** : Institut national de la propriété intellectuelle.

**INRA** : Institut national de la recherche agronomique.

**INRIA** : Institut national de recherche en informatique et en automatique.

**Insee** : Institut national de la statistique et des études économiques.

**INSERM** : Institut national de la santé et de la recherche médicale.

**IPEV** : Institut polaire français Paul Émile Victor.

**IRD** : Institut de recherche pour le développement.

**IRSN** : Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire.

**IRSTEA** : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture.

**ISBL** : Institution sans but lucratif.

**ITER** : International Thermonuclear Experimental Reactor.

**ITRF** : Ingénieurs techniques de recherche et formation.

**IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres.

**IUP** : Institut universitaire professionnalisé.

**IUT** : Institut universitaire de technologie.

**JEI** : Jeune entreprise innovante.

**L** : Littéraire.

**LEBM** : Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire.

**LFI** : loi de finance initiale.

**LLA** : Lettres, langues, arts.

**LMD** : Licence, master, doctorat.

**LNE** : Laboratoire national de métrologie et d'essais.

**LOLF** : Loi organique relative aux lois de finances.

**LP** : Licence professionnelle.

**LRU** : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités.

**M1** : Master première année.

**M2** : Master deuxième année.

# table des sigles et abréviations

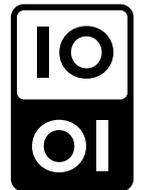
<b>MAAF</b> : Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	d'innovation dans les transports terrestre.
<b>MBA</b> : Master of business and administration.	<b>PRES</b> : Pôle de recherche et d'enseignement supérieur.
<b>MCF</b> : Maître de conférences.	<b>R&amp;D</b> : Recherche et développement.
<b>Md€</b> : Milliard d'euros.	<b>R&amp;T</b> : Recherche, développement et transfert de technologie.
<b>M€</b> : Million d'euros.	<b>RNCP</b> : Répertoire national des certifications professionnelles.
<b>MEDDE</b> : Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie.	<b>RTRA</b> : Réseaux thématiques de recherche avancée.
<b>MENESR</b> : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	<b>S</b> : Scientifique.
<b>MIC</b> : Micro-entreprise(s)	<b>SHS</b> : Sciences humaines et sociales.
<b>MIRES</b> : Mission interministérielle recherche et enseignement supérieur.	<b>SIES</b> : [Sous-direction des] Systèmes d'information et études statistiques.
<b>MSG</b> : Maîtrise de sciences de gestion.	<b>SISE</b> : Système d'information pour le suivi des étudiants.
<b>MST</b> : Maîtrise de sciences et techniques.	<b>ST2S</b> : Sciences et technologies de la santé et du social (anciennement SMS).
<b>NABS</b> : Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des budgets et des programmes scientifiques.	<b>STAPS</b> : Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
<b>NAF</b> : Nomenclature d'activités française.	<b>STG</b> : Sciences et technologie de la gestion (anciennement STT).
<b>nd</b> : non disponible.	<b>STI</b> : Sciences et technologies industrielles.
<b>ns</b> : non significatif.	<b>STIC</b> : Sciences et technologies de l'information et de la communication.
<b>OCDE</b> : Organisation de coopération et de développement économiques.	<b>STS</b> : Section de techniciens supérieurs.
<b>OEB</b> : Office européen des brevets.	<b>STS [Disciplines]</b> : Sciences-Technologies-Santé.
<b>ONERA</b> : Office national d'études et de recherches aérospatiales.	<b>STT</b> : Sciences et technologies tertiaires.
<b>OPCA</b> : Organisme paritaire collecteur agréé.	<b>TOM</b> : Territoire d'outre-mer.
<b>OST</b> : Observatoire des sciences et techniques.	<b>UE</b> : Union européenne.
<b>OVE</b> : Observatoire de la vie étudiante.	<b>URSSAF</b> : Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales.
<b>PACA</b> : Provence-Alpes-Côte d'Azur.	<b>UT</b> : Université de technologie.
<b>PACES</b> : Première année commune aux études de santé.	<b>USPTO</b> : United States Patent and Trademark Office.
<b>PCEM</b> : Premier cycle des études médicales.	<b>VAE</b> : Validation des acquis de l'expérience.
<b>PCRDT</b> : Programme-cadre de recherche et développement technologique.	<b>\$PPA</b> : Dollar mesuré en parité de pouvoir d'achat.
<b>PCS</b> : Professions et catégories sociales.	
<b>PME</b> : Petite(s) et moyenne(s) entreprise(s).	
<b>PMI</b> : Petite(s) et moyenne(s) industrie(s).	
<b>PIA</b> : Programme Investissements d'avenir.	
<b>PIB</b> : Produit intérieur brut.	
<b>PR</b> : Professeur des universités.	
<b>PREDIT</b> : programme interministériel de recherche et	

### L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Chiffres clés ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/8/)



### L'Atlas régional des effectifs étudiants 2013-2014

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, juin 2015

### Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 13 ans de données
- Accès à la plateforme open data du MENESR

[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/)



### La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API.

Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 13 ans, les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 8<sup>e</sup> programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

[data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/](http://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/)



**> Vous recherchez une publication du  
ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de  
la Recherche sur l'Enseignement  
supérieur et la Recherche**

sur internet  
[publication.enseignementsup-  
recherche.gouv.fr](http://publication.enseignementsup-<br/>recherche.gouv.fr)

Courriel  
[contact.eesr@recherche.gouv.fr](mailto:contact.eesr@recherche.gouv.fr)



# L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

*L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 49 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



**16 €**

ISSN 1962-2546  
Dépôt légal  
2<sup>e</sup> trimestre 2015  
ISBN 978-2-11-139428-5



Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes  
d'information et des études statistiques  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05